



ASSOCIATION SCOLAIRE AUBONNE et GIMEL – ETOY

Conseil Intercommunal

Extrait de procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019 du Conseil intercommunal de l'ASSAGIE

Dans sa séance du 3 octobre 2019 à la salle communale de Lavigny. Le Conseil intercommunal de l'ASSAGIE a traité le préavis suivant :

6. Rapport de la commission, préavis n° 2/2019 rapport accompagnant le budget de fonctionnement 2020

Le rapport de la commission est lu par Monsieur Daniel Egli.

Madame Mirante relit la conclusion du préavis.

En se fondant sur ce qui précède, la Commission unanime vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de voter le décret suivant :

♦ Le Conseil intercommunal de l'ASSAGIE adopte le budget de l'année 2020, tel que présenté par le Comité de direction.

Le préavis est accepté à l'unanimité et remerciements à la commission de gestion.

Etoy, le 7 octobre 2019.

Cristina Mirante
Présidente

Mélanie Carrard
Secrétaire